

UNE CONFÉRENCE POUR LA MAGISTRATURE ET LE BARREAU

COMPRENDRE LA PRATIQUE DU DROIT MARITIME



Programme

12-13 NOVEMBRE 2026 | OTTAWA, ONT.

UNE CONFÉRENCE POUR LA MAGISTRATURE ET LE BARREAU

Comprendre la pratique du droit maritime

Joignez-vous à des collègues de la magistrature et du barreau pour cette conférence de deux jours consacrée au droit maritime. Le programme aborde une gamme de questions tant procédurales que de fond, notamment l'intersection du droit maritime avec le droit des dommages corporels, le droit de l'environnement et le droit autochtone.

Dirigée par des formateurs possédant une expertise approfondie en droit maritime — issus à la fois de la magistrature et du barreau —, cette conférence s'adresse autant aux juges qu'aux praticiens. Elle saura intéresser les personnes ayant une vaste expérience en droit maritime, tout comme celles qui y sont exposées plus rarement.

Que vous soyez un juge appelé à traiter des requêtes urgentes *in rem* pendant des semaines de garde ou des questions maritimes complexes lors d'un procès, ou un avocat plaidant ces dossiers devant la Cour fédérale ou les cours supérieures, cette conférence vous aidera à vous orienter dans ce domaine particulier et en constante évolution du droit canadien.

LANGUE ET ACCRÉDITATION

Programme bilingue avec interprétation simultanée.

La participation à ce programme est approuvée, conformément à l'article 41(1) de la *Loi sur les juges*.

La participation à ce programme est reconnue pour les avocates et les avocats des provinces où la formation continue est obligatoire.

- **Total : 11 h 30**

Pour les provinces où il y a des heures de professionnalisme :

- **Heures substantives : 7 h 00**
- **Heures de professionnalisme / EDI : 4 h 30**

COPRÉSIDENTS

- **Rui Fernandes**, associé et coprésident du groupe Transport et logistique, Gardiner Roberts LLP (Toronto, Ont.)
- **L'honorable Richard F. Southcott**, juge à la Cour fédérale (Ottawa, Ont.)

MEMBRES

- **David G. Colford**, avocat, Brisset Bishop (Montréal, Qc)
- **David Côté**, avocat spécialisé en droit maritime, ministère de la Justice du Canada (Ottawa, Ont.)
- **L'honorable Andrew Mayer**, juge à la Cour d'appel de la Colombie-Britannique (Vancouver, C.-B.)
- **Eric Machum**, avocat spécialisé en droit maritime, Metcalf & Company (Halifax, N.-É.)
- **Caroline Morgan**, avocate, ministère de la Justice du Canada (Ottawa, Ont.)
- **L'honorable Peter G. Pamel**, juge à la Cour d'appel fédérale (Ottawa, Ont.)
- **L'honorable Vanessa Rochester**, juge à la Cour d'appel fédérale (Ottawa, Ont.)
- **Me Christine O'Doherty**, avocate et directrice générale, ICAJ (Montréal, Qc)
- **Lise Bujold**, directrice générale adjointe, ICAJ (Montréal, Qc)
- **Sara-Ann Savoy**, organisatrice d'événements, ICAJ (Montréal, Qc)

8H-9H

Inscription et petit-déjeuner

9H-9H05

Mot de bienvenue et allocution d'ouverture

Coprésidents :

- Rui Fernandes, associé et coprésident du groupe Transport et logistique, Gardiner Roberts LLP (Toronto, Ont.)
- L'honorable Richard F. Southcott, juge à la Cour fédérale (Ottawa, Ont.)

9H05-10H05

Panel 1 | Le droit maritime canadien : portée et champ d'application en matière de réclamations liées au transport de marchandises, de choix de la loi applicable, ainsi que de clauses de compétence et d'arbitrage

Ce panel proposera un aperçu du droit maritime canadien, notamment le cadre juridique régissant le transport maritime de marchandises, les obligations fondamentales du transporteur et les principales pratiques en matière de contentieux. Vous découvrirez comment les tribunaux canadiens concilient l'autonomie contractuelle et la protection de la cargaison, à travers des scénarios concrets illustrant leur application dans la pratique.

Modératrice :

- L'honorable Vanessa Rochester, juge à la Cour d'appel fédérale (Ottawa, Ont.)

Conférenciers :

- David G. Colford, avocat, Brisset Bishop (Montréal, Qc)
- Vanessa Major, associée, De Man Pillet (Montréal, Qc)

10H05-11H05

Panel 2 | Arrestation, mise en liberté sous caution et priorités

Ce panel couvrira les concepts fondamentaux pour les nouveaux venus et donnera des conseils pratiques pour les avocats expérimentés.

Modérateur :

- L'honorable David K. Jones, juge à la Cour suprême de la Colombie-Britannique (Vancouver, C.-B.)

Conférenciers :

- Jean-Marie Fontaine, avocat, Borden Ladner Gervais (Montréal, Qc)
- Eric Machum, avocat spécialisé en droit maritime, Metcalf & Company (Halifax, N.-É.)

11H05-11H20

Pause santé

11H20-12H20

Panel 3 | Éthique, courtoisie, parties qui se représentent elles-mêmes et médiation dans les affaires maritimes

Modérateur :

- L'honorable Richard F. Southcott, juge à la Cour fédérale (Ottawa, Ont.)

Conférenciers :

- Mireille Tabib, médiatrice et arbitre (Montréal, Qc) – [En ligne](#)
- L'honorable Peter Willcock, juge à la Cour d'appel de la Colombie-Britannique (Vancouver, C.-B.)

12H20-13H

Présentation | Évolutions récentes et actualité jurisprudentielle

Un aperçu des décisions récentes en matière de droit maritime canadien et international vous sera présenté.

Modératrice :

- L'honorable Elizabeth Heneghan, juge à la retraite de la Cour fédérale (Ottawa, Ont.)

Conférencier :

- Marc Isaacs, associé, Isaacs Odinoocki LLP (Toronto, Ont.)

13H-14H

Dîner

14H-15H**Panel 4 | Loi sur la responsabilité maritime et limitation de la responsabilité**

Ce 4e panel couvrira le fonds général de limitation, la convention d'Athènes et ses applications pratiques.

Modératrice :

- *L'honorable Cecily Strickland, juge à la Cour fédérale (Ottawa, Ont.)*

Conférenciers :

- *Ian Breneman, associé, Alexander Holburn (Toronto, Ont.)*
- *Shelley A. Chapelski, associée, Norton Rose Fulbright (Vancouver, C.-B.)*

15H-15H15**Pause santé (dans la salle de réunion) | Introduction au scénario de droit privé****15H15-16H30****Séance interactive | Cas pratique de droit privé : un échange juridique collaboratif**

Vous travaillerez en collaboration avec des magistrat(e)s et des avocat(e)s sur un cas pratique concret relevant du droit commercial privé, en appliquant les principes et en discutant des différentes approches.

Modérateur :

- *L'honorable Peter G. Pamel, juge à la Cour d'appel fédérale (Ottawa, Ont.)*

Conférenciers :

- *David S. Jarrett, associé, Bernard LLP (Vancouver, C.-B.)*
- *Ulysses Pamel, assistant du président et conseiller juridique spécial, Petro-Nav Inc. (Montréal, Qc)*

17H-18H30**Réception de réseautage**

8H-9H

Inscription et petit-déjeuner

9H-10H30

Panel 5 | L'intersection entre le droit maritime, le droit de l'environnement, et les obligations du Canada envers les peuples autochtones

Cette séance portera sur l'intersection entre les régimes internationaux et nationaux relatifs au transport maritime en haute mer et les obligations du Canada envers les Premières Nations découlant de l'article 35 de la *Loi constitutionnelle* et d'autres instruments, notamment la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (DNUDPA).

Modérateur :

- *L'honorable Andrew P. Mayer, juge à la Cour d'appel de la Colombie-Britannique (Vancouver, C.-B.)*

Conférenciers :

- *Aldo Chircop, professeur, Schulich School of Law, Université Dalhousie (Halifax, N.-É.)*
- *Violet Ford, professeure agrégée de droit et titulaire de la chaire de recherche du Canada (CRC) de niveau 1 en gouvernance marine autochtone circumpolaire et en droit international, Schulich School of Law, Université Dalhousie (Halifax, N.-É.)*
- *Thomas Isaac, associé, Cassels, Brock and Blackwell (Vancouver, C.-B.)*

10H30-10H45

Pause santé

10H45-12H15

Panel 6 | Responsabilité et indemnisation dans le domaine de l'environnement marin

Ce panel examinera les régimes de responsabilité en matière d'environnement marin liés à la pollution par les hydrocarbures et aux naufrages, ainsi que le régime de responsabilité concernant les substances dangereuses et nocives qui entrera en vigueur fin 2027.

Modératrice :

- *Caroline Morgan, conseillère juridique, Services juridiques de Transports et Infrastructure, ministère de la Justice du Canada (Ottawa, Ont.)*

Conférenciers :

- *Cameron Grant, directeur et avocat général, Indemnisation Navire et Rail Canada – Fonds Navire (Ottawa, Ont.)*
- *Gillian Grant, responsable du projet HNS, Fonds IOPC (Londres, Royaume-Uni)*
- *François Marier, directeur, Politique du transport maritime, Transports Canada (Ottawa, Ont.)*
- *Dino Rossi, associé et coresponsable national, groupe Transport et logistique, Borden Ladner Gervais LLP (Vancouver, C.-B.)*

12H15-13H15

Dîner

13H15-14H15

Présentation | Diversité, équité et inclusion dans le droit maritime

Modératrice :

- *L'honorable Vanessa Rochester, juge à la Cour d'appel fédérale (Ottawa, Ont.)*

Conférencier :

- *Rui Fernandes, associé et coprésident du groupe Transport et logistique, Gardiner Roberts LLP (Toronto, Ont.)*

14H15-14H30

Pause santé | Présentation du prochain scénario

14H30-15H45

Séance interactive | Intervention en cas d'accident maritime au Canada

Vous participerez à une simulation basée sur un scénario portant sur une intervention en cas d'accident maritime.

Modérateur :

- *David Côté, avocat spécialisé en droit maritime, ministère de la Justice du Canada (Ottawa, Ont.)*

Conférenciers :

- *Richard Desgagnés, directeur général, Brisset Bishop (Montréal, Qc)*
- *Marie-Catherine Pellerin, avocate, services juridiques de la Garde côtière canadienne, ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes (Montréal, Qc.)*
- *Robin Squires, avocat, Barnable Law Professional Corporation (Toronto, Ont.)*

15H45-16H

Mot de la fin

Coprésidents :

- *Rui Fernandes, associé et coprésident du groupe Transport et logistique, Gardiner Roberts LLP (Toronto, Ont.)*
- *L'honorable Richard F. Southcott, juge à la Cour fédérale (Ottawa, Ont.)*

VENDREDI 13 NOVEMBRE 2026

DES DÉCENNIES D'EXCELLENCE

L'ICAJ EN 2026

L'ICAJ marque plus de 50 ans de leadership dans l'avancement de l'administration de la justice au Canada. Depuis 1974, l'Institut canadien d'administration de la justice rassemble des professionnels du droit par le biais de ses événements annuels, de ses webinaires et de ses publications, touchant ainsi un public diversifié et influent.

NOTRE MISSION

Promouvoir l'excellence en justice en favorisant l'acquisition de connaissances, la formation et l'échange d'idées.

COMMUNAUTÉ

JUGES, AVOCATS,
RÉDACTEURS
LÉGISLATIFS, AINÉS
AUTOCHTONES,
UNIVERSITAIRES,
DÉCIDEURS POLITIQUES,
TRAVAILLEURS SOCIAUX,
FORCES DE L'ORDRE, ETC.

Rejoignez-nous
pour façonner
l'avenir de la
justice.

+2 500



+13 000
Abonnés



Membres

PROGRAMMES



+2 000

Participants aux différents programmes
judiciaires et non judiciaires



+300

Intervenants
et experts



+30

Programmes (présentiel et virtuel)

CONFÉRENCES, SYMPOSIUM, TABLES RONDES,
SOMMETS, SÉMINAIRES SPÉCIALISÉS,
COLLOQUES, WEBINAIRES, FORMATIONS SUR
MESURE, ETC.

INDÉPENDANTE & PANCANADIENNE



L'ICAJ est une organisation
pluridisciplinaire, indépendante,
pancanadienne et sans but lucratif.

EN TOUTE JUSTICE

Une chaîne de balados pour
explorer les pistes d'amélioration
de l'administration de la justice au
Canada.



57 833

Téléchargement
des épisodes



**#CLAWBIES
2023**

Prix du meilleur
podcast

BLOGUE



+140

Articles et
analyses
d'experts pour
contribuer à une
justice plus
efficace.



WWW.CIAJ-ICAJ.CA

Une justice à semer

Imaginez un espace où des solutions concrètes émergent pour relever les défis complexes de notre système de justice canadien. Voilà ce qu'incarne l'Institut canadien d'administration de la justice (ICAJ).

Fondé en 1974, l'ICAJ a pour mission de promouvoir l'excellence en justice en favorisant l'acquisition de connaissances, la formation et l'échange d'idées.

L'ICAJ agit comme une courroie de transmission. En tant qu'organisation indépendante et sans but lucratif, nous rassemblons les individus et les institutions issues de différentes expertises (juges, avocats, universitaires, décideurs politiques, mais aussi travailleurs sociaux, forces de l'ordre, citoyens engagés, etc.) pour améliorer l'administration de la justice dans tout le Canada. Notre approche pluridisciplinaire nous permet de briser les silos et mobiliser des perspectives variées sur un large éventail de secteurs et d'aborder des enjeux fondamentaux en profondeur. C'est ensemble que nous élaborons des solutions concrètes et adaptées aux besoins réels des Canadiens.

Nous sommes bien plus qu'un organisateur d'événements : nous sommes un moteur de changement. À l'ICAJ, nous construisons des ponts là où il n'y en avait pas, pour que le système de justice reflète la complexité, la diversité et les aspirations de notre société.

Rejoignez l'ICAJ : développez-vous, façonnez un monde meilleur et faites la différence.

En devenant membre de l'ICAJ, vous vous joignez à une communauté engagée dans la transformation de la justice. Ensemble, nous avons le pouvoir d'influencer les politiques, d'améliorer l'accès à la justice et de bâtir un système plus équitable. Joignez-vous à nous dès aujourd'hui pour participer à ce changement essentiel.

REJOIGNEZ L'ICAJ

Contactez-nous

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir plus d'informations sur notre organisation, les avantages de l'adhésion et la manière dont vous pouvez nous aider dans notre mission.

Institut Canadien d'Administration de la Justice
5950, Chemin de la Côte-des-Neiges, Bureau 485
Montréal, H3S 1Z6, Québec, Canada
Tél: 514 - 731-2855
Courriel: icaj@ciaj-icaj.ca

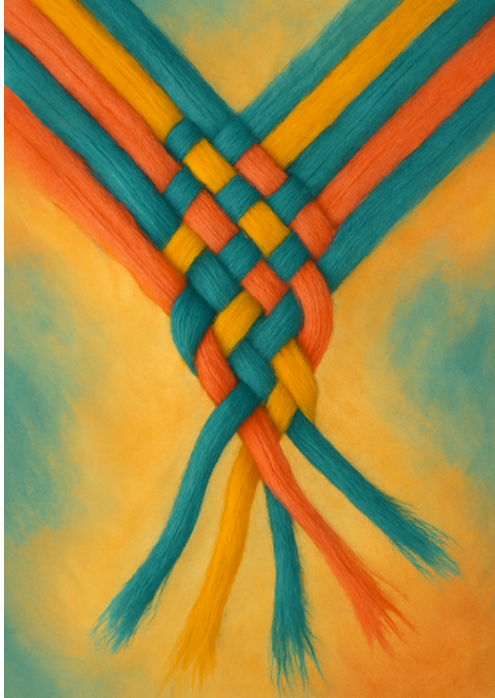


À PROPOS DE L'ICAJ

27-28 OCTOBRE 2026 | OTTAWA, ONT.

50e conférence annuelle

Repenser le droit et la justice à travers les approches réparatrices



Cette conférence explore le rôle croissant des approches réparatrices dans la redéfinition du droit et de la justice, au-delà des modèles traditionnellement punitifs. Elle examine comment les principes de la justice réparatrice peuvent transformer la manière dont les torts sont reconnus, la responsabilité est assumée et les relations sont réparées, dans des contextes variés — droit criminel, familial, administratif et communautaire.

À travers des séances pratiques, des études de cas et des exemples concrets, les participantes et participants découvriront des outils émergents et des expériences de terrain, tout en réfléchissant à l'évolution du rôle des acteurs du système de justice dans la mise en œuvre de changements durables. La conférence met en lumière des pistes concrètes vers un système de justice plus inclusif, plus humain et digne de confiance.

Programme bilingue avec interprétation simultanée.

La participation à ce programme est approuvée, conformément à l'article 41(1) de la *Loi sur les juges*.

29-30 MARS 2027 | TORONTO, ONT.

Conférence : L'intelligence artificielle et le droit



L'ICAJ organisera une **conférence nationale sur l'intelligence artificielle et la justice**. Cet événement s'appuiera sur les réflexions issues des tables rondes tenues en 2026, enrichies des perspectives des divers intervenants consultés. Il visera à **formuler des recommandations concrètes pour encadrer l'usage de l'IA dans le système de justice canadien**.

Cette conférence constituera une **occasion unique de dresser un état des lieux, de partager les bonnes pratiques, de mettre en lumière les zones d'ombre et d'explorer des pistes d'avenir** compatibles avec les valeurs fondamentales du système de justice. Elle pourra également **contribuer à l'élaboration d'un cadre de référence pancanadien sur les enjeux éthiques, juridiques et techniques** soulevés par l'IA.

Programme bilingue avec interprétation simultanée.

La participation à ce programme est approuvée, conformément à l'article 41(1) de la *Loi sur les juges*.